

François **DINEUR**  
Reynald **GEMY**  
Morgane **MARC**  
Mickaël **ENGUERRAND**  
Céline **MADRALA**  
Natacha **MESNILDREY**  
Lucie **PERRIER**

Associés

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MANCHE  
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
19 rue Maréchal Leclerc  
BP 386  
50006 SAINT LO CEDEX**

**Rapport du Commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

**ASKIL AUDIT NORMANDIE, Experts-comptables et Commissaires aux comptes**

Campus EffiScience, 1 rue du Bocage, 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71 – Mail. : [contact@askil.fr](mailto:contact@askil.fr)

[www.askil.fr](http://www.askil.fr)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

À l'Assemblée Générale de l'Association Comité Départemental de la Manche de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Comité Départemental de la Manche de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 2.1.3 Changement de méthode comptable » et « 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers » de l'Annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable dû à la 1<sup>ère</sup> application du règlement ANC 2022-04. Ce dernier prévoit la présentation dans l'Annexe des comptes annuels de l'état séparé synthétique des avantages et ressources provenant d'un Etat étranger, d'une personne morale étrangère, d'un dispositif juridique de droit étranger comparable à une fiducie ou d'une personne physique non résidente en France.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) et Compte d'Emploi des Ressources (CER)**

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte de résultat par origine et par destination ainsi que le compte d'emploi des ressources sont détaillées dans la note « 4.1 Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) » et « 4.7 Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) » de l'Annexe aux comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons apprécié les modalités retenues pour l'élaboration du Compte de Résultat par Origine et Destination et du Compte d'Emploi des Ressources. Et nous nous sommes assurés que ces notes de l'Annexe des comptes annuels fournissent une information appropriée et conforme aux dispositions du règlement ANC 2018-06.

### **Aides financières**

Nos travaux ont notamment consisté à rapprocher les décisions d'attribution des aides financières accordées par les Conseils d'administration réunis en 2023 avec les enregistrements comptables.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

*Fait à Colombelles, le 25 mars 2024*  
*Le Commissaire aux comptes*  
*SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE*



*Reynald GEMY*

## **Annexe au rapport sur les comptes annuels**

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

<b>BILAN ACTIF</b> Exercice au 31/12/2023	<b>Brut</b>	<b>Amortissements &amp; Provisions</b>	<b>Net</b>	<b>Exercice au 31/12/2022</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>474.00</b>	<b>(341.45)</b>	<b>132.55</b>	<b>112.36</b>
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	474.00	(341.45)	132.55	112.36
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>521 911.31</b>	<b>(54 388.96)</b>	<b>467 522.35</b>	<b>475 301.45</b>
Terrains				
Constructions	476 263.06	(27 581.95)	448 681.11	462 316.79
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	32 779.45	(26 807.01)	5 972.44	6 930.66
Immobilisations corporelles en cours	12 868.80		12 868.80	6 054.00
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>522 385.31</b>	<b>(54 730.41)</b>	<b>467 654.90</b>	<b>475 413.81</b>

<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>1 959.57</b>		<b>1 959.57</b>	<b>5 680.59</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 959.57		1 959.57	5 680.59
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>912 969.16</b>	<b>(2 689.27)</b>	<b>910 279.89</b>	<b>1 154 473.34</b>
Valeurs mobilières de placement	596 288.34	(2 689.27)	593 599.07	384 671.58
Disponibilités	316 680.82		316 680.82	769 801.76
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>3 350.54</b>		<b>3 350.54</b>	<b>320.48</b>
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>918 279.27</b>	<b>(2 689.27)</b>	<b>915 590.00</b>	<b>1 160 474.41</b>

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 440 664.58</b>	<b>(57 419.68)</b>	<b>1 383 244.90</b>	<b>1 635 888.22</b>
--------------------------------------	---------------------	--------------------	---------------------	---------------------

<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents	<b>AŠKIL AUDIT NORMANDIE</b>			
Autorisés par l'organisme de tutelle	<i>Expert-Comptable Commissaire aux Comptes</i>			
Non opposition de l'organisme de tutelle	Campus Effiscience			
Assurance vie	1, rue du Bocage 14460 Colombelles			
Dons en nature restant à vendre	Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72			

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
<b>Ecart de réévaluation</b>			
<b>Réserves</b>		<b>832 870.32</b>	<b>836 428.66</b>
Réserves statutaires ou contractuelles		832 870.32	836 428.66
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
<b>Report à nouveau</b>			
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>		<b>(61 137.69)</b>	<b>(3 558.34)</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>		<b>771 732.63</b>	<b>832 870.32</b>
<b>Fonds propres consommables</b>			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>Provisions réglementées</b>			
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>		<b>771 732.63</b>	<b>832 870.32</b>
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>			
Fonds dédiés			
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>			
<b>Provisions pour risques</b>			
Provisions pour charges		20 452.00	19 212.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>		<b>20 452.00</b>	<b>19 212.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>			
<b>DETTES</b>		<b>591 060.27</b>	<b>783 805.90</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		46 826.06	27 145.92
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		13 766.98	12 949.76
Dettes fiscales		4 219.00	2 796.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		526 248.23	740 914.22
Legs et donations en cours de réalisation			
<b>Produits constatés d'avance</b>			
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>		<b>591 060.27</b>	<b>783 805.90</b>
<b>Ecart de conversion passif (V)</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>ASKIL AUDIT NORMANDIE</b>	<b>1 383 244.90</b>	<b>1 635 888.22</b>

Expert-Comptable Commissaire aux Comptes

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>Cotisations</b>	<b>35 160.00</b>	<b>35 560.00</b>	<b>(400.00)</b>	<b>-1.12 %</b>
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>16 269.93</b>	<b>12 834.63</b>	<b>3 435.30</b>	<b>26.77 %</b>
Ventes de biens	790.00	1 100.00	(310.00)	-28.18 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	15 479.93	11 734.63	3 745.30	31.92 %
. dont parrainages	2 659.00	1 472.00	1 187.00	80.64 %
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>	<b>24 611.94</b>	<b>28 607.96</b>	<b>(3 996.02)</b>	<b>-13.97 %</b>
<b>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co</b>				
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>270 665.48</b>	<b>273 369.92</b>	<b>(2 704.44)</b>	<b>-0.99 %</b>
Dons manuels	269 665.48	267 959.92	1 705.56	0.64 %
Mécénats	1 000.00	5 410.00	(4 410.00)	-81.52 %
Legs, donations et assurances-vie				
<b>Contributions financières reçues</b>	<b>102 422.07</b>	<b>614 691.70</b>	<b>(512 269.63)</b>	<b>-83.34 %</b>
<b>Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges</b>				
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>		<b>1 458.09</b>	<b>(1 458.09)</b>	
<b>Autres produits</b>				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>449 129.42</b>	<b>966 522.30</b>	<b>(517 392.88)</b>	<b>-53.53 %</b>
Achats de marchandises	372.23	442.68	(70.45)	-15.91 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	146 535.18	113 276.09	33 259.09	29.36 %
Aides financières	246 468.82	754 714.24	(508 245.42)	-67.34 %
Impôts, taxes et versements assimilés	7 159.27	4 576.11	2 583.16	56.45 %
Salaires et traitements	63 067.38	55 935.26	7 132.12	12.75 %
Charges sociales	19 498.94	18 091.84	1 407.10	7.78 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 175.85	18 027.51	(851.66)	-4.72 %
Report en fonds dédiés				
Autres charges	22 695.52	20 424.43	2 271.09	11.12 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>522 973.19</b>	<b>985 488.16</b>	<b>(462 514.97)</b>	<b>-46.93 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(73 843.77)</b>	<b>(18 965.86)</b>	<b>(54 877.91)</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	19 732.57	9 119.38	10 613.19	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>19 732.57</b>	<b>9 119.38</b>	<b>10 613.19</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 689.27		2 689.27	
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>2 689.27</b>		<b>2 689.27</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>17 043.30</b>	<b>9 119.38</b>	<b>7 923.92</b>	<b>86.89 %</b>

ASKIL AUDIT NORMANDIE

Expert-Comptable Commissaire aux Comptes

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>(56 800.47)</b>	<b>(9 846.48)</b>	<b>(46 953.99)</b>	
Sur opérations de gestion	113.27	9 036.75	(8 923.48)	-98.75 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>113.27</b>	<b>9 036.75</b>	<b>(8 923.48)</b>	<b>-98.75 %</b>
Sur opérations de gestion	1.03	9.61	(8.58)	-89.28 %
Sur opérations en capital	26.46		26.46	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>27.49</b>	<b>9.61</b>	<b>17.88</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>85.78</b>	<b>9 027.14</b>	<b>(8 941.36)</b>	<b>-99.05 %</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	4 423.00	2 739.00	1 684.00	61.48 %
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>468 975.26</b>	<b>984 678.43</b>	<b>(515 703.17)</b>	<b>-52.37 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>530 112.95</b>	<b>988 236.77</b>	<b>(458 123.82)</b>	<b>-46.36 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>(61 137.69)</b>	<b>(3 558.34)</b>	<b>(57 579.35)</b>	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	58 452.81	57 497.35	955.46	1.66 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>58 452.81</b>	<b>57 497.35</b>	<b>955.46</b>	<b>1.66 %</b>
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	58 452.81	57 497.35	955.46	1.66 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>58 452.81</b>	<b>57 497.35</b>	<b>955.46</b>	<b>1.66 %</b>
NON AFFECTÉS				

**ASKIL AUDIT NORMANDIE**

Expert-Comptable Commissaire aux Comptes

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205



MANCHE

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....</b>	<b>4</b>
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence .....</i>	6
2.1.3	<i>Changement de méthode comptable.....</i>	6
2.2	DÉROGATIONS .....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>	6
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....</b>	<b>7</b>
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut) .....</i>	7
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé .....</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements .....</i>	8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières .....</i>	8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023 .....</i>	8
3.1.7	<i>Stocks.....</i>	9
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances .....</i>	9
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>	9
3.1.10	<i>Disponibilités.....</i>	10
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>	10
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance.....</i>	10
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	11
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>	11
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>	12
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>	13
3.2.3.1	<i>Tableau de variation .....</i>	13
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>	13
3.2.4	<i>Dettes.....</i>	13
3.2.4.1	<i>Etat des échéances .....</i>	13
3.2.4.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>	14
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler) .....</i>	14
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	14
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>15</b>
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	15
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	17
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>	17
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie .....</i>	17
4.2.1.2	<i>Dons manuels et dons étrangers .....</i>	17
4.2.1.3	<i>Mécénat.....</i>	17
4.2.1.4	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler) .....</i>	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>	18
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises .....</i>	18
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>	18
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>	18
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics .....</i>	19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations .....</i>	19
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés .....</i>	19
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges .....</i>	20

4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	211
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	28
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	29
5.	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>29</b>
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	29
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	29
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	29
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	29
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	31

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;

- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Nous avons pour la 1<sup>ère</sup> fois fait une opération de Street-marketing en partenariat avec la Fédération nationale pour augmenter nos PA (Prélèvements automatiques).

Le mois d'octobre a été chargé en actions de prévention dans le cadre d'octobre rose. Les 3 bustes de palpation à notre disposition ont été des outils pédagogiques très appréciés. Il faudra une nouvelle organisation sur l'année 2024 et trouver des ressources humaines complémentaires. Une hypothèse d'embauche d'un chargé de prévention est à l'étude.

Nous avons signé une convention régionale avec l'Onconormandie pour rentrer dans le dispositif IMAPAC afin de proposer aux malades ou anciens malades des activités physiques adaptées au plus proche de leur domicile.

La phase de test des ateliers de stimulation cognitive au sein du CHPC s'est terminée ; il s'agissait de poursuivre l'expérimentation, commencée au Centre François Baclesse, au niveau du département afin d'améliorer la proximité auprès des malades.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

#### 2.1.3 Changement de méthode comptable

L'association a appliqué pour la 1<sup>ère</sup> fois, le règlement ANC 2022-04 qui prévoit la présentation dans l'annexe des comptes annuels de l'état séparé synthétique des avantages et ressources provenant d'un Etat étranger, d'une personne morale étrangère, d'un dispositif juridique de droit étranger comparable à une fiducie ou d'une personne physique non résidente en France.

### 2.2 ÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	379,20	94,80		474,00
Immobilisations corporelles	514 287,61	8 108,60	484,90	521 911,31
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>514 666,81</b>	<b>8 203,40</b>	<b>484,90</b>	<b>522 385,31</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>94,80</b>	<b>0,00</b>
→ Licence Poste 12	94,80	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 108,60</b>	<b>484,90</b>
→ Onedirect - ministandard		484,90
→ Poste 12 ordi XEFI	1 024,80	
→ Poste 12 écran XEFI	269,00	
→ Etude de faisabilité travaux immeuble	6 814,80	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
→ ...		
<b>Total</b>	<b>8 203,40</b>	<b>484,90</b>



### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	266,84	74,61		341,45
Amort.Immobilisations corporelles	38 986,16	15 861,24	458,44	54 388,96
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>39 253,00</b>	<b>15 935,85</b>	<b>458,44</b>	<b>54 730,41</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Ne concerne pas le comité

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Ne concerne pas le comité

### 3.1.7 Stocks

Ne concerne pas le comité.

### 3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b> → Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b> → Créances clients et comptes rattachés		0,00	
→ Autres Créances	1 959,57	1 959,57	
→ Créances reçues par legs ou donations		0,00	
→ Charges constatées d'avance	3 350,54	3 350,54	
<b>Total</b>	<b>5 310,11</b>	<b>5 310,11</b>	<b>0,00</b>

### 3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	250 000,00	247 310,73	2 689,27		
DAT	335 000,00	335 000,00			
Parts sociales	11 288,34	11 288,34			
<b>Total</b>	<b>596 288,34</b>	<b>593 599,07</b>	<b>2 689,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	224 371,02	
Livrets et comptes épargne	83 191,20	2 303,22
Caisse	210,00	
<b>Total</b>	<b>307 772,22</b>	<b>2 303,22</b>

### 3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
<b>Autres créances</b>		
Dons à recevoir du BN	54,57	52,69
Débiteurs divers		688,40
Produits partage - magasins Leclerc	1 530,00	1 074,50
Subventions communes	55,00	295,00
Produits partage - Aux p'tites Douceurs	200,00	
Labo Acunature	120,00	
Subventions embauche apprenti		2 000,00
OncoNormandie (Apeace)		420,00
CPAM - Financement d'un buste		1 000,00
Autres produits à recevoir du BN		150,00
<b>Disponibilités</b>	<b>8 908,60</b>	<b>1 527,34</b>
<b>Total</b>	<b>10 868,17</b>	<b>7 207,93</b>

### 3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CCLS- location de la machine à affranchir	99,44	99,44
Doc'Up - nouveau tarif machine à affranchir	92,26	92,26
Véolia	22,08	16,69
Tickets restos	92,16	
Ecoburotic - Belta : loc imprimantes	157,80	58,80
Goodies	2 886,80	
Atelier de l'Espoir		53,29
<b>Total</b>	<b>3 350,54</b>	<b>320,48</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	836 428,66	-3 558,34	-37 311,47					832 870,32
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecarts de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
<b>Report à nouveau</b>								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	-3 558,34	3 558,34	37 311,47			-61 137,69	-65 990,69	-61 137,69
<b>Subventions d'investissement</b>								
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>832 870,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-61 137,69</b>	<b>-65 990,69</b>	<b>771 732,63</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice	
	Année	Montant					
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0	
			NEANT				
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0	
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0	
→							
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0	
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		0	0	0	0	0	
<b>Total</b>		0	0	0	0	0	

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
Provisions pour litiges				0,00
Autres provisions pour risques				0,00
<b>Provisions pour charges</b>				
Provisions pour indemnités de départ en retraite	19 212,00	1 240,00		20 452,00
				0,00
<b>Total</b>	<b>19 212,00</b>	<b>1 240,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 452,00</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 826,06	46 826,06		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	17 985,98	17 985,98		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	526 248,23	526 248,23		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>591 060,27</b>	<b>591 060,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>4 219,00</b>	<b>2 796,00</b>
Impôt sur les sociétés		
Taxe sur les salaires		
Prélèvement à la source	49,00	57,00
Etat charges à payer	4 170,00	2 739,00
<b>Dettes sociales :</b>	<b>13 766,98</b>	<b>12 949,76</b>
Urssaf/ Pôle emploi	1 547,00	1 410,00
Caisse de retraite	319,28	282,84
Caisse de prévoyance	557,22	654,96
Mutuelles	318,96	279,72
Organismes sociaux autres charges à payer		
Dettes congés à payer	7 697,60	7 267,24
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 046,92	2 748,00
Formation professionnelle et autres taxes	280,00	307,00
<b>Total</b>	<b>17 985,98</b>	<b>15 745,76</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan


Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>46 826,06</b>	<b>27 145,92</b>
FNP - Factures non parvenues	32 394,75	7 787,89
FNP - Factures non parvenues autres	7 949,90	10 521,22
Factures à payer	6 389,41	7 868,59
Factures intragroupe	92,00	968,22
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>526 248,23</b>	<b>740 914,22</b>
Fédération (projets de recherche)	341 080,00	566 373,03
Aides financières accordées (hôpitaux +recherche régionale)	153 964,64	154 402,00
Aides financières autres	31 203,59	20 139,19
<b>Total</b>	<b>573 074,29</b>	<b>768 060,14</b>

## 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 <b>REPORTING - COMITÉ DE LA MANCHE</b>	Décembre 2023		Décembre 2022	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-395 799,94</b>	<b>-395 799,94</b>	<b>-899 141,51</b>	<b>-899 141,51</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-35 160,00	-35 160,00	-35 560,00	-35 560,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-270 665,48	-270 665,48	-273 369,92	-273 369,92
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-89 974,46	-89 974,46	-590 211,59	-590 211,59
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-48 563,38</b>		<b>-55 470,87</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-2 659,00		-1 472,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-45 791,11		-44 962,12	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-113,27		-9 036,75	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-24 611,94</b>		<b>-28 607,96</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>			<b>-1 458,09</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>-468 975,26</b>	<b>-395 799,94</b>	<b>-984 678,43</b>	<b>-899 141,51</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-58 452,81</b>	<b>-58 452,81</b>	<b>-57 497,35</b>	<b>-57 497,35</b>
Bénévolat	-58 452,81	-58 452,81	-57 497,35	-57 497,35
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-58 452,81</b>	<b>-58 452,81</b>	<b>-57 497,35</b>	<b>-57 497,35</b>



LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE LA MANCHE		Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>313 196,59</b>	<b>289 662,72</b>	<b>822 431,64</b>	<b>802 975,95</b>		
1.1 Réalisées en France	313 196,59	289 662,72	822 431,64	802 975,95		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	87 053,72	83 394,72	87 840,41	85 419,72		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	226 142,87	206 268,00	734 591,23	717 556,23		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>94 461,09</b>	<b>94 055,09</b>	<b>60 053,48</b>	<b>56 855,69</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	94 461,09	94 055,09	60 053,48	56 855,69		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>118 526,00</b>	<b>74 143,55</b>	<b>104 237,65</b>	<b>75 107,34</b>		
3.1 Frais d'information et de communication	19 407,54	19 407,54	11 084,41	11 084,41		
3.2 Frais de fonctionnement	83 041,27	38 659,09	76 562,52	47 433,96		
3.3 Autres charges	16 077,19	16 076,92	16 590,72	16 588,97		
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>3 929,27</b>	<b>3 929,27</b>	<b>1 514,00</b>	<b>1 514,00</b>		
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>						
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>						
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>530 112,95</b>	<b>461 790,63</b>	<b>988 236,77</b>	<b>936 452,98</b>		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-61 137,69</b>		<b>-3 558,34</b>			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>25 553,42</b>	<b>25 553,42</b>	<b>23 388,14</b>	<b>23 388,14</b>
Réalisées en France	25 553,42	25 553,42	23 388,14	23 388,14
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>14 515,20</b>	<b>14 515,20</b>	<b>11 000,86</b>	<b>11 000,86</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>18 384,19</b>	<b>18 384,19</b>	<b>23 108,35</b>	<b>23 108,35</b>
<b>TOTAL</b>	<b>58 452,81</b>	<b>58 452,81</b>	<b>57 497,35</b>	<b>57 497,35</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total Belgique	50,00
Total Allemagne	101,00
<b>Total</b>	<b>151,00</b>

Le montant des dons étrangers s'élève à 151 €

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### **4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
Abonnement à la revue VIVRE	790,00	1 100,00
Prestations et autres ventes	12 820,93	10 112,63
Autres produits affectés aux missions sociales		150,00
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	56 630,96	569 729,58
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
Produits financiers	19 732,57	9 119,38
<b>Total</b>	<b>89 974,46</b>	<b>590 211,59</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

##### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

##### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
Reprise/aides financières accordées	113,00	9 035,00
Différence de règlements	0,27	1,75
<b>Total</b>	<b>113,27</b>	<b>9 036,75</b>

### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		1 458,09
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1 458,09</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie selon la clé de répartition suivante :

- Frais de personnel (secrétaire comptable) :
  - 40% l'aide aux malades
  - 5% à la recherche
  - 2,5% les frais d'appel à la générosité du public
  - 2,5% les traitements des dons
  - 50% en frais de fonctionnement
- Frais de personnel (chargé de communication)
  - 10% à la prévention
  - 30% les frais d'appel à la générosité du public
  - 60% à la communication
- Frais de personnel (chargé de partenariat)
  - 20% à la prévention
  - 80% en frais de fonctionnement
- Les frais d'électricité du rez de chaussée, ainsi que les assurances du rez de chaussée sont affectés selon la même règle de répartition que les frais de personnel de la secrétaire comptable.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Electricité	1 096,53	121,84		1 218,37
Assurance rez-de-chaussée	38,23	4,24		42,47
<b>Total</b>	<b>1 134,76</b>	<b>126,08</b>		<b>1 260,84</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	21 714,75	20 746,67
Actions d'information, de prévention et de dépistage	2 698,15	3 019,85
Actions de formation		
Actions de recherche	2 714,34	2 593,35
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	7 111,77	4 670,94
Frais de fonctionnement (dont communication)	48 691,58	42 996,29
<b>Total</b>	<b>82 930,59</b>	<b>74 027,10</b>

### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
	2023	2022
<b>Actions réalisées directement</b>		
Actions pour les malades	62 877,43	66 069,24
Actions d'information, prévention,dépistage	13 110,43	11 563,03
Actions de formation	226,96	204,24
Actions de recherche	9 616,47	8 700,90
Actions autres	1 222,43	1 303,00
<b>Total</b>	<b>87 053,72</b>	<b>87 840,41</b>
<b>Versement à d'autres organismes</b>		
Actions pour les malades	78 496,24	71 427,00
Actions d'information, prévention,dépistage	1 500,00	1 500,00
Actions de formation		
Actions de recherche	146 146,63	661 664,23
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>226 142,87</b>	<b>734 591,23</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	19 407,54	11 084,41
Frais de gestion (gestion + impôts et taxes + coti statutaire)	83 041,27	76 562,52
Autres charges (charges financières + dot aux amort. + charges exceptionnelles)	16 077,19	16 590,72
<b>Total</b>	<b>118 526,00</b>	<b>104 237,65</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### **4.4.2 Principes de valorisation**

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	58 452,81	57 497,35
<b>Total</b>		<b>58 452,81</b>	<b>57 497,35</b>



#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	372,23										
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	26 868,57				83 037,17		36 629,44				
Aides financières	20 325,95	226 142,87									
Impôts, taxes et versement assimilés	163,80				18,20		6 977,27				
Salaires et traitements	19 284,47				5 610,79		38 172,12				
Charges sociales	7 678,97				1 482,78		10 337,19				
Dotations aux amortissements et dépréciations	104,15						15 831,70	3 929,27			
Dotations aux prévisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	12 255,58				4 312,15		6 127,79				
Charges financières											
Charges exceptionnelles								27,49			
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices								4 423,00			
<b>TOTAL</b>	<b>87 053,72</b>	<b>226 142,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>94 461,09</b>	<b>0,00</b>	<b>118 526,00</b>	<b>3 929,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	25 553,42		14 515,20	18 384,19	58 452,81
<b>TOTAL</b>	<b>25 553,42</b>	<b>0,00</b>	<b>14 515,20</b>	<b>18 384,19</b>	<b>58 452,81</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 180,00
<b>Total</b>	<b>6 180,00</b>


### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
Reprise / aide financière accordée au CHAG	113,00
Arrondis charges sociales	0,27
<b>Total</b>	<b>113,27</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
Arrondis charges sociales	1,03
VNC/immo (mini standard)	26,46
<b>Total</b>	<b>27,49</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 050 - COMITÉ DE LA MANCHE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-395 799,94</b>	<b>-899 141,51</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-35 160,00	-35 560,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-270 665,48	-273 369,92
Dons manuels non affectés	-257 531,03	-255 236,92
Dons manuels affectés	-12 134,45	-12 723,00
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-1 000,00	-5 410,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-89 974,46	-590 211,59
Manifestations		
Ventes (dont abonnement à vivre)	-790,00	-1 100,00
Prestations et autres ventes	-12 820,93	-10 112,63
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-150,00
Autres produits affectés		
Produits financiers	-19 732,57	-9 119,38
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-56 630,96	-569 729,58
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-395 799,94</b>	<b>-899 141,51</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>-65 990,69</b>	<b>-37 311,47</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-461 790,63</b>	<b>-936 452,98</b>
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>315 763,33</b>	<b>810 018,45</b>
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-65 990,69	-37 311,47
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	14 573,71	-456 943,65
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>264 346,35</b>	<b>315 763,33</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-58 452,81</b>	<b>-57 497,35</b>
Bénévolat	-58 452,81	-57 497,35
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>-58 452,81</b>	<b>-57 497,35</b>

	050 - COMITÉ DE LA MANCHE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>289 662,72</b>	<b>802 975,95</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>		289 662,72	802 975,95
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		83 394,72	85 419,72
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		61 877,43	65 873,13
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		10 451,43	9 338,45
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		226,96	204,24
Actions de société et politique de santé		1 222,43	1 303,00
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		9 616,47	8 700,90
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		206 268,00	717 556,23
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		58 621,37	63 662,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		1 500,00	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		146 146,63	653 894,23
<i>Programmes nationaux</i>		116 146,63	620 064,23
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		25 000,00	33 830,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>94 055,09</b>	<b>56 855,69</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		94 055,09	56 855,69
Frais d'appel de dons		78 408,71	44 077,83
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		13 188,28	10 503,77
Frais de traitements des legs		782,51	562,72
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		1 675,59	1 711,37
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>74 143,55</b>	<b>75 107,34</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		19 407,54	11 084,41
Frais d'information et de communication externe		19 407,54	11 084,41
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		38 659,09	47 433,96
Frais de gestion		25 554,03	37 513,25
Formation administrative			
Impôts et taxes		6 977,27	4 406,11
Cotisation statutaire 10%		6 127,79	5 514,60
<i>3.3 Autres charges</i>		16 076,92	16 588,97
Charges financières		218,00	67,60
Dotations aux amortissements		15 831,70	16 513,51
Charges exceptionnelles		27,22	7,86
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>457 861,36</b>	<b>934 938,98</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>3 929,27</b>	<b>1 514,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>461 790,63</b>	<b>936 452,98</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>25 553,42</b>	<b>23 388,14</b>
Réalisées en France	25 553,42	23 388,14
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>14 515,20</b>	<b>11 000,86</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>18 384,19</b>	<b>23 108,35</b>
<b>TOTAL</b>	<b>58 452,81</b>	<b>57 497,35</b>
<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
25/02/2017	Bricolage Service ca	2 636,70				175,99	175,99
27/08/2012	Peinture Marie - sol	3 263,83				217,79	217,79
27/08/2012	Peinture Marie - mur	1 836,53				122,54	122,54
21/01/2020	PHOTOCOP DCPL8410CDW	575,34				10,65	10,65
31/01/2020	CG2I - ARMOIRE FORTE	1 630,80				45,24	45,24
20/02/2020	P8 ORDI290 ECRAN ON	1 206,77				54,75	54,75
20/02/2020	P8 LICENCE MIXROF	94,80				4,30	4,30
24/07/2020	ELEC 50 ELECTRICITE	862,27				57,48	57,48
31/07/2020	ONEDIRECT - MINISTAN	484,90				67,72	67,72
06/08/2020	ELEC 50 CABLES INFOR	794,16				52,94	52,94
31/08/2020	ELEC 50 TELE MURAL L	620,00				41,33	41,33
29/10/2020	ALIX HABILLAGE VITRI	1 089,60				108,96	108,96
17/12/2020	BRICO CASH RADIATEUR	777,10				51,81	51,81
01/06/2021	DIRECTIS - NAS D101/	523,90				174,63	174,63
24/06/2021	P9 HP Z2 G5 D111	1 805,50				601,83	601,83
24/06/2021	P9 LICENCE HP Z2 G5	94,80				31,60	31,60
09/12/2021	P10 ORDI HP PRODES	969,02				323,01	323,01
09/12/2021	P10 LICENCE HPPRODES	94,80				31,60	31,60
19/01/2022	STRUCTURE ACHAT IMME	297 536,76				5 950,74	5 950,74
19/01/2022	CHARPENTE ACHAT IMME	150 000,00				6 000,00	6 000,00
19/01/2022	PLOMBERIE ELECT ACHA	5 000,00				200,00	200,00
19/01/2022	MENUISERIE ACHAT IMM	5 000,00				200,00	200,00
19/01/2022	CHAUFFAGE ACHAT IMM	5 000,00				333,33	333,33
19/01/2022	PEINTURE ACHAT IMME	5 000,00				333,33	333,33
19/01/2022	FACADE ACHAT IMMEUB	5 000,00				333,33	333,33
01/08/2022	P11ORDI DELL 3520 XC	920,40				306,80	306,80
10/10/2023	XEFI POSTE 12 HP 400				1 024,80	76,86	76,86
10/10/2023	XEFI ECRAN HP E24MV				269,00	20,18	20,18
10/10/2023	XEFI POSTE 12 LICENC				94,80	7,11	7,11
<b>Total</b>		<b>492 817,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 388,60</b>	<b>15 935,85</b>	<b>15 935,85</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### **4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public**

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Ne concerne pas le comité.

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12			
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	24	1562,4		26 998,27
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...)	11	524,5		9 093,36
Manifestations	26	151		2 609,28
Communication, démarches auprès des médias	26	231,5		4 000,32
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	9	102		1 762,56
Autres (prévention)	11	809,55		13 989,02
<b>Total</b>	<b>119</b>	<b>3 381</b>	<b>0</b>	<b>58 452,81</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

#### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	1	1 820	1
Contrat alternance (Julien)	1	1 330	1
Contrat alternance (Adrien)	1	507	0
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3 657</b>	<b>2</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	11 569,96
6257 - Réceptions	Restauration	726,24
6181 - Documentation	Revue	57,00
6063 - Fournitures diverses	Ruban - cartouches d'encre - pochette	98,55
...	...	
	<b>Total</b>	<b>12 451,75</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **4 395 membres**.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.